

fin de Février, Mr. Conway, gouverneur de Pondichery. L'ambassadeur a reçu ordre de les informer, que le roi son maître n'a reçu aucune nouvelle directe de l'embarquement dont il est question; que par conséquent S. M. est hors d'état de satisfaire V. H. P., en leur donnant l'explication qu'elles ont cru devoir demander à cet égard; que la seule chose que le roi puisse dire dans ce moment-ci, est que les armemens que la cour de Londres a fait inopinément vers la fin du mois de Septembre de l'année dernière, ont mis S. M. dans la nécessité, non-seulement d'armer de son côté, mais aussi de prendre des précautions pour la sûreté de ses possessions dans les Indes, qu'elle a jugé en même tems être d'autant plus de son devoir de s'occuper des possessions Hollandoises dans cette partie du monde, qu'elle étoit à cette époque l'unique alliée de la république, déchirée par des dissensions intestines. Qu'aussi-tôt que le désarmement a été convenu avec la cour de Londres, le roi a envoyé de nouveaux ordres dans les Indes, & que S. M. ne doute pas que, si Mr. Conway a effectivement fait quelque entreprise, il ne se soit empressé de remettre les choses dans leur ancien état. Le roi se flatte que ces explications préliminaires, non-seulement dissiperont les inquiétudes que V. H. P. peuvent avoir conçues, mais aussi qu'elles leur fourniront une nouvelle preuve des sentimens d'amitié & d'affection que S. M. porte à la république & de l'intérêt qu'elle prend à sa sûreté, comme à sa prospérité.

A la Haye, le 29 Juillet 1788.

(Signé) Le comte de St. Priest.

On apprend, que Son Exc. le comte de St. Priest est parti pour Spa, afin de s'y arrêter quelque tems pour prendre les eaux.

LOUVAIN (le 8 Août). Le bruit s'étoit répandu généralement en cette ville, qu'il y avoit eu, samedi dernier, une émeute très-violente à Malines, suivie d'une grande effusion de sang; mais nous venons d'être un peu rassurés par des lettres de cette ville archiépiscopale, qui nous apprennent le fait comme s'ensuit :